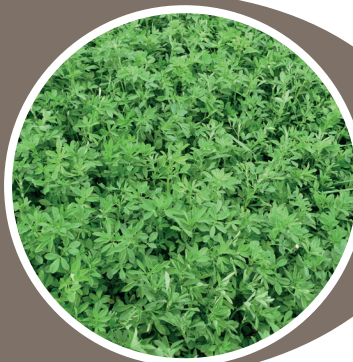


PRODUIRE PLUS DE RESSOURCES PROTÉIQUES



La Luzerne pour plus d'autonomie

Michel Marion, Tellin



POURQUOI IMPLANTER DE LA LUZERNE ?

Michel a toujours connu la culture de luzerne, que faisait déjà ses parents. Lors de sa reprise en 1991, il a continué, même à contre-courant. La luzerne s'adapte bien à ses sols calcaires, caillouteux et très sensibles aux sécheresses.

« J'ai fait des essais de plusieurs variétés de ray-grass en mélange avec du trèfle, mais je ne suis jamais arrivé à obtenir de bons résultats sur la durée. Dès la deuxième année, la production chute. Le ray-grass n'est pas assez résistant aux épisodes de sécheresses, s'affaiblit et devient plus sensible aux maladies. »

Dans sa démarche d'autonomie fourragère avec une race mixte, la luzerne associée au maïs occupe une place centrale. *« La teneur en protéine de la luzerne me permet d'équilibrer mes rations avec le maïs. Elle me permet d'assurer les besoins de mon troupeau BBB mixte »*

EN PRATIQUE ?

CULTURE : L'implantation se fait après une rotation de 7 ans (luzerne - épeautre - escourgeon ou avoine - maïs). Elle nécessite une fumure d'investissement (engrais de ferme) sur une terre bien chaulée (pH de 7). Le semis est toujours sous un couvert (pois).

RÉCOLTE ET STOCKAGE : 2 à 3 coupes par an, avec une floraison. Fanage léger directement après la fauche. Stockage en silo taupinière, construit en « lasagne » : mélange ray-grass et trèfles, luzerne, foin. Traitement à l'acide propionique pour la conservation.

RATION : Nourrissage à volonté du silo avec un mélange de maïs (1/3) et foin (2/3). La luzerne enrubannée est réservée aux veaux.

LES POINTS DE VIGILANCE

L'IMPLANTATION : Bien réussir l'implantation est très important, car on ne peut pas faire de sursemis par après. *« Je sème toujours sous un couvert, avec un pois. Attention aux mélanges, car la luzerne, au fil des années, s'en va car elle devient trop enherbée ».*

MANIPULATION ET RÉCOLTE : Pour éviter les pertes à la récolte, il faut la bouger le moins possible, la décoller du sol sans plus, avec un fanage léger. *« Avant les enrubanneuses, j'ai dû apprendre à les travailler comme des œufs plutôt que comme des betteraves ! ».*

PUCERONS ET SITONES : Il faut être vigilant à ces ravageurs, à la levée et également à la récolte, notamment s'il y en a beaucoup sur la barre de coupe.



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

« J'aurai toujours une base de luzerne dans mes cultures. Pour le futur j'essayerai un passage à la herse-étrille au printemps pour densifier la culture en favorisant les rejets. »

UN CONSEIL À UN ÉLEVEUR

« A chacun de faire ses propres armes en fonction de son propre terrain. La luzerne est bien adaptée au calcaire et plus difficile sur schiste. Attention également au choix de la variété. Le type « flamande » a des tiges beaucoup plus épaisses, ce qui facilite la manipulation en culture pure. »

IMPACTS

AUTONOMIE : La luzerne a plusieurs avantages dans la nutrition du troupeau. « C'est un aliment « de santé » essentiel à l'équilibre nutritionnel de mon troupeau. Elle développe également la panse des veaux et leurs capacités d'ingestion, ce qui est intéressant pour pouvoir nourrir avec les fourrages de la ferme ». Elle est également très bien adaptée aux besoins d'une race mixte.

ECONOMIE : La luzerne permet d'assurer quasiment tout l'apport en protéine de l'exploitation. L'achat de compléments est limité aux veaux (10/an).

TRAVAIL : « Sur mes sols très caillouteux, l'implantation d'une culture est difficile. La luzerne permet une implantation pour 3 ou 4 ans. »

ENVIRONNEMENT : La luzerne nécessite très peu d'interventions, de produits phyto ou d'engrais. De plus c'est une culture de fleurs intéressante pour les pollinisateurs.

L'EXPLOITATION EN BREF

Historique	Reprise de la ferme familiale partielle en 1991 et complète en 2000. La ferme a toujours été en BBMixte mais la taille et les techniques ont été en constante évolution.
Main d'œuvre	2 ETP
SAU	120 ha
Troupeau	Environ 270 BBMixte. 140 vèlages, 100 vaches à la traite et 5 taureaux de reproduction.

Prairies temporaires
(Ray-Grass, Trèfles) - 10 ha



Contact : GAL Nov'Ardenne | info@novardenne.be | 061/86 06 13



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER | Financée par la Wallonie et l'Union européenne
Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales